

Mouvement citoyen Alerte Pétrole Rive-sud

Bilan 2016

Il y a mille petites lumières qui brillent dans le brouillard néolibéral qui nous assaille de partout. Il suffit de bien regarder pour les voir protester en clignotant.

Véronique Côté, La vie habitable

Janvier 2017



NOTE :

DANS CE TEXTE, L'EMPLOI DU GENRE MASCULIN EST UTILISÉ POUR
FACILITER LA LECTURE ET COMPREND TOUS LES GENRES.

Table des matières

Un bilan de l'année 2016	3
APRS en action !	4
Le pouvoir de la rue!	4
Auprès de nos élus... ..	5
Production de mémoires	6
Prise de parole dans les médias.....	6
Soutenir, c'est aussi notre rôle	7
À la rencontre des citoyens	7
Pour conclure	8
Qu'est-ce qui nous attend en 2017 ?	8
Annexe 1 - Liste des mémoires produits par APRS en 2016.....	10

Un bilan de l'année 2016



Mère Nature, Lorenzo Quinn

Ce bilan est un survol des actions réalisées en 2016 par le mouvement citoyen Alerte Pétrole Rive-sud (APRS) : représentations dans les conseils municipaux, dépôts de mémoires auprès d'instances gouvernementales, participations aux marches citoyennes, diffusions d'information auprès des citoyens, etc. Ces actions décrites ici ont eu pour objectifs d'informer et de sensibiliser la population principalement sur deux grands projets reliés aux hydrocarbures.

3

Le premier, auquel s'oppose notre mouvement depuis 2014, est l'expansion des sables bitumineux. Il se traduit par la volonté de la part de l'industrie pétrolière de développer plusieurs pipelines au Canada, dont Énergie Est au Québec. Ce projet a donné lieu à deux temps forts en 2016. D'une part, les audiences du Bureau d'audiences publiques en environnement (BAPE); d'autre part la crise de crédibilité envers l'Office national de l'énergie (ONE) mandaté pour évaluer le projet Énergie Est au niveau fédéral. Le processus a été interrompu suite à la pression de l'ensemble du mouvement écologique et de très nombreux organismes de la société civile. Il s'est conclu par le retrait de tous les commissaires.

Le deuxième projet, rajouté en cours d'année, est le dépôt du projet de loi 106 (chapitre IV). La loi a finalement été adoptée sous le bâillon, le 10 décembre (Loi concernant la mise en œuvre de la Politique énergétique 2030 et modifiant diverses dispositions législatives). Cette loi ouvre toute grande la porte à l'exploration et à l'exploitation des gaz de schiste au Québec.

Ces deux projets, s'ils se développent, menaceront notre eau potable, le fleuve Saint-Laurent, nos terres agricoles et contribueront de façon significative à l'augmentation de la crise climatique en cours. Ils continueront d'être d'actualité en 2017.

« Continuer sur la même trajectoire d'émissions de gaz à effet de serre aura des conséquences désastreuses pour nos enfants, l'environnement et pour la biodiversité. Agir pour le climat est la seule voie possible. »

EXTRAIT DE LA DÉCLARATION DES 1000 MAIRES DES CINQ CONTINENTS POUR LE CLIMAT, TENUE À PARIS
LE 4 DÉCEMBRE 2015

APRS en action !

Fondé en avril 2014, APRS rassemble aujourd'hui près de 500 sympathisants. D'année en année, nous rejoignons davantage de citoyens.

Notre action fait écho à plusieurs autres dizaines de comités partout au Québec. Tous ces comités indépendants sont toutefois reliés entre eux : nous sommes en réseau avec le [Regroupement vigilance hydrocarbure Québec \(RVHQ\)](#) qui rassemble 130 comités citoyens répartis sur le territoire québécois. Nous faisons aussi partie [du Front commun de transition énergétique \(FCTE\)](#) qui rassemble 64 organisations. Enfin, nous sommes membre de la [Fondation Coule pas chez nous](#). Nous assistons aux rencontres de ces regroupements et nous participons aux décisions.

Le nombre d'organismes ainsi que la force des structures qui les relient sont des indices de l'importance de la résistance face aux projets d'hydrocarbures. Communication et partage d'information occupent l'avant-plan de la scène pour tous ces organismes.

4

Le pouvoir de la rue!



Pourquoi manifester ? Cela a-t-il vraiment un impact sur les décisions de nos gouvernements? Parfois oui, parfois non. Mais c'est surtout un moyen de faire entendre une position quand tous les autres canaux sont bloqués. Clairement aussi, manifester est un écho du mécontentement de l'opinion publique. Et cela alimente le débat. 2016 aura connu de nombreuses manifestations pour défendre l'air, l'eau, la terre. Voici celles auxquelles nous avons participé :

- Mur des femmes contre les oléoducs et les sables bitumineux à Sorel;
- En avril, le Jour de la terre;
- Manifestation dans le cadre du Forum mondial;
- Comité d'accueil de l'ONÉ, en août;
- Accueil des ministres de l'environnement de toutes les provinces et de la ministre fédérale pour la négociation d'un éventuel plan de lutte contre les changements climatiques pour le Canada;
- Manifestation organisée par des jeunes environmentalistes, à Mont-Saint-Hilaire;
- À Drummondville : ralliement contre le développement des hydrocarbures et pour la protection de nos sources d'eau et de nos terres;
- À Montréal : veillée contre le pipeline Kinder Morgan.

Auprès de nos élus...

Avec la Loi concernant la mise en œuvre de la Politique énergétique 2030 et modifiant diverses dispositions législatives, adoptée sous le bâillon, et l'adoption fin 2014 du règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection, les municipalités perdent une partie importante de leur pouvoir sur l'aménagement du territoire et leurs sources d'eau potable, entre autres.

En 2016, il y a eu plusieurs interventions de la part d'APRS auprès des villes et de l'agglomération de Longueuil pour qu'elles s'opposent à ce projet de loi et ce règlement. Les villes de Boucherville et Saint-Bruno-de-Montarville ont pris position et ont adopté des résolutions contre le projet de loi 106. Dans une résolution adoptée à Saint-Lambert, le conseil municipal remet en question le projet de loi, tandis qu'à Longueuil, la ville a plutôt voté des dispositions pour se protéger contre les effets du projet de loi. Nous sommes aussi intervenus auprès de l'agglomération puisque l'eau est du domaine de ses compétences.

Nous avons finalement demandé aux villes d'appuyer le mouvement initié par David Suzuki Droit de vivre dans un environnement sain. Les villes de Brossard, Boucherville, Saint-Bruno, Saint-Basile et Saint-Hilaire ont adopté une résolution allant dans ce sens. Longueuil a été sollicité, mais n'a pas répondu à l'appel.

Des actions ont été posées auprès de nos élus provinciaux : nous avons rencontré la députée de la CAQ, Nathalie Roy afin de discuter avec elle du chapitre IV du projet de loi 106. Ce sujet a aussi été discuté lorsque nous avons rencontré la députée Nicole Ménard. L'entretien a porté principalement sur les gaz à effet de serre et l'eau.

Le gouvernement fédéral a organisé plusieurs consultations en 2016. Nous avons participé activement à deux d'entre elles. La première, sur les changements climatiques, pour la circonscription Pierre-Boucher-Les Patriotes-Verchères, a été organisée par le député du Bloc Québécois M. Xavier Barsalou-Duval. La seconde portait sur le processus de l'évaluation environnementale des projets au Canada.

En tant qu'acteur social remettant en cause les choix politiques de nos gouvernements, nous tissons des collaborations avec toutes les organisations qui épousent nos objectifs et nos luttes. Dans les années passées, cela a été le cas avec le Bloc Québécois et d'autres organisations. En 2016, APRS a participé à titre de panéliste à une soirée-conférence sur le fleuve Saint-Laurent donnée par Karel Mayrand, en compagnie d'Équiterre et la Coalition Eau Secours! : cette soirée était organisée par les associations de Québec solidaire de la Montérégie. Ces collaborations avec divers partis sont l'occasion de susciter le débat et de le faire progresser.

Dans un autre ordre d'idée, nous avons profité de la campagne électorale dans Marie-Victorin (élections partielles provinciales) pour faire connaître aux citoyens de ce comté la position des candidats sur l'environnement et le climat. Pour y parvenir, nous avons soumis un questionnaire aux candidats.¹ Tous les partis sollicités ont répondu. Nous avons produit un rapport disponible sur notre site. Nous avons aussi pu poser 3 questions aux candidats à une émission spéciale sur les élections sur les ondes de la radio locale.

¹ Nous avons pu rejoindre 9 candidats sur les 11 qui se présentaient.

Production de mémoires

La nature des événements politiques nous a amenés à produire plusieurs mémoires, en 2016 :

- APRS a déposé un mémoire à la Communauté métropolitaine de Montréal qui a tenu des audiences sur le projet d’approvisionnement de carburant aéroportuaire dans Montréal Est.
- Le Bureau d’audiences publiques en environnement (BAPE) a tenu de nombreuses séances sur le projet Énergie Est. Nous avons participé à plusieurs et avons posé plusieurs questions. Nous avons aussi loué un autobus pour permettre à des jeunes collégiens de prendre part à une séance. À notre connaissance, ce furent les seuls jeunes étudiants de niveau CÉGEP à avoir participé à une séance du BAPE en posant des questions. Nous avons produit un mémoire au nom d’APRS et 4 membres de notre organisation en ont aussi produits à titre individuel.
- Un mémoire a été déposé à la Commission de l’agriculture des pêcheries, de l’énergie et des ressources naturelles (CAPERN) sur le projet de loi no 106 (Chapitre IV – Édiction de la Loi sur les hydrocarbures).
- Un autre a été déposé au Comité permanent du commerce international de la Chambre des communes dans le cadre de la consultation publique sur le Partenariat transpacifique (PTP).

6

Vous pouvez consulter ces mémoires en suivant les liens proposés à l’Annexe 1 - Liste des mémoires produits par APRS en 2016, ou en vous rendant sur le site d’APRS.

Le saviez-vous ?

Le BAPE chargé d’étudier le projet Énergie Est a reçu 400 mémoires. Dans ceux-ci, on a repéré 862 questions non répondues au cours des audiences. Elles sont issues de plus de 100 mémoires. Enfin, il y a eu 4000 commentaires des participants, soumis aux commissaires.

Prise de parole dans les médias



Prendre la parole dans les médias représente une occasion de faire connaître notre opinion et de répandre notre message. APRS a depuis quelques mois l’opportunité de publier une chronique environnementale toutes les 3 semaines sur un sujet d’actualité dans l’hebdomadaire Point Sud (aussi disponible sur internet).

Nous l’avons fait sur divers sujets : projet de loi 106, audiences de l’office national de l’énergie (ONE), urgence et catastrophes climatiques, sables bitumineux, justice sociale... Lisez-nous !

Soutenir, c'est aussi notre rôle

Connaissez-vous cette histoire ? Les Chippewas de la Thames ont déposé un recours juridique à la Cour suprême pour empêcher l'inversion du flux du vieux pipeline Enbridge, l'augmentation de la pression et la circulation de nouveaux produits pétroliers dans le pipeline. Rachel Thavenard, 21 ans, a couru 400 km depuis Sarnia (Ontario) jusqu'à Montréal-Est le long du tracé de l'oléoduc pour appuyer cette cause. Elle y est parvenue le 6 janvier 2016. Nous avons tenu à être présents pour l'accueillir à son arrivée à Montréal.

Nous avons aussi appuyé un projet dans un tout autre domaine : le Groupe Le Vivier, organisme culturel montréalais, se propose d'organiser 3 grands rassemblements culturels sur le thème de l'eau; ils prendront la forme de rencontres entre artistes, musiciens et citoyens. APRS a manifesté son désir de prendre part à ces grands rassemblements qui auront lieu dans 2 ans. On s'en reparle, car vous serez bien sûr invités !

7

À la rencontre des citoyens



Nous rencontrons les citoyens et nous discutons avec eux des questions environnementales de l'heure. C'est une façon pour nous de prendre le pouls de la population sur divers sujets environnementaux et de connaître ses préoccupations à ce sujet. Cette année, le thème a été «L'eau». Plusieurs membres ont participé à cette activité.

APRS a aussi rencontré des étudiants de deuxième cycle en environnement de l'Université de Sherbrooke afin d'établir une collaboration avec eux.

Une première rencontre a été très productive, mais le temps nous a manqué pour poursuivre cette collaboration. C'est donc à suivre...

Nous sommes allés à la rencontre des étudiants du CEGEP Édouard-Montpetit lors d'une conférence «Leur pétrole, notre fleuve» et nous avons participé aux diverses activités.

La mission d'APRS est *d'informer et sensibiliser la population sur les impacts climatiques de l'industrie des sables bitumineux de l'Alberta et sur les risques du transport de ce pétrole (par trains, pipelines, bateaux, etc.) dans nos milieux de vie*. Comme on peut le constater, les actions réalisées en 2016 ont dépassé cette orientation. Les événements politiques nous y ont contraints.

Pour conclure

Ce bilan est uniquement celui de notre mouvement citoyen sur la Rive-Sud. Imaginez tout le travail accompli par les 64 grandes organisations québécoises réparties sur tout le territoire du Québec qui font partie, comme nous, du Front commun pour la transition énergétique. Notre bataille s'enracine et s'élargit à plusieurs acteurs de la société civile tels que le monde syndical, le monde municipal, le mouvement des femmes, les autochtones, les agriculteurs, etc. Cette importante mobilisation n'est pas un hasard, elle fait écho aux valeurs des citoyens et citoyennes du Québec qui souhaitent une vraie et rapide transition énergétique, créatrice d'emplois durables et non des projets d'énergies sales.

Elle repose sur la perception de la situation climatique où l'urgence est de mieux en mieux comprise. D'ailleurs, Ban Ki-moon, secrétaire des Nations Unies, affirmait lors du sommet sur le climat en 2016 tenu au Maroc : « Les engagements actuels, pris par les États, ne nous sortent pas de la zone de danger... les émissions mondiales devront atteindre leur pic d'ici à 2020, puis décliner rapidement ». Il a aussi appelé notamment à « l'élimination des subventions aux énergies fossiles pour accélérer la transition vers des énergies propres »².

8

Qu'est-ce qui nous attend en 2017 ?

D'un côté, le Canada emprunte une route qui l'éloigne d'un objectif de réduction des gaz à effet de serre pour lequel il s'est engagé en 2015. *«On ne cesse de repousser les échéanciers pour réduire les émissions de gaz à effet de serre. Tous les experts s'entendent pour dire que le Canada ne sera pas capable de respecter ses engagements pour 2030...C'est un choix purement industriel en totale contradiction avec les impératifs environnementaux»*.³

D'un autre côté, on assiste à des manifestations d'opposition de la part de citoyens et de groupes divers. Par exemple, tout récemment, les maires de la Fédération des municipalités du Québec se sont exprimé ainsi en réaction à l'adoption de la Loi concernant la mise en œuvre de la Politique énergétique 2030 et modifiant diverses dispositions législatives, loi adoptée sous le bâillon :

*«Oui, Monsieur Arcand, nous serons au côté des citoyens qui feront barrage à l'invasion de nos territoires par les sociétés gazières et pétrolières quand elles oseront s'y présenter. Oui, Monsieur Arcand, à semer du vent de cette force-là, vous préparez une joyeuse tempête. Sachez que nous serons du côté de la tempête»*⁴.

Par rapport au développement des projets d'expansion des sables bitumineux, la contestation devant les tribunaux des projets d'oléoducs dans l'Ouest canadien par les communautés autochtones pèse lourd contre ces projets et sème l'espoir pour ceux qui se soucient du climat.

² Voir <http://www.ledevoir.com/environnement/actualites-sur-l-environnement/484743/climat-ban-appelle-a-eliminer-les-subventions-aux-energies-fossiles>

³ G. Fillion, Trudeau et les pipelines : l'extraction avant l'environnement, Radio-Canada, 30 novembre 2016. <http://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1003083/trudeau-pipelines-extraction-avant-environnement-fillion>

⁴ Tiré de : Lettre ouverte des maires du comité de pilotage au ministre Pierre Arcand, 8 décembre 2016. <http://www.newswire.ca/fr/news-releases/lettre-ouverte-a-m-pierre-arcand-ministre-de-lenergie-et-des-ressources-naturelles-605491316.html>

Le mouvement citoyen Alerte Pétrole Rive-sud va donc continuer à s'impliquer en 2017 et être solidaire des groupes qui luttent pour diminuer la pression sur le climat.

Ce bilan se veut aussi une invitation à vous impliquer avec nous, *à votre mesure et selon vos disponibilités*. Nous serions heureux de vous rencontrer et partager avec vous notre passion pour la transition énergétique et la justice sociale.

*Vous avez envie de nous transmettre un commentaire ?
Nous offrir vos disponibilités ?*

Voici notre adresse :

info@alertepetrolierivesud.org

DOCUMENT PRODUIT PAR LE COMITÉ DE COORDINATION D'ALERTE PÉTROLE RIVE-SUD

JANVIER 2017

Annexe 1 - Liste des mémoires produits par APRS en 2016

[Consulter le mémoire d'APRS](#)

Mémoire déposé par *Alerte Pétrole Rive-Sud* à la Commission de l'environnement de la Communauté métropolitaine de Montréal sur le projet de terminal d'approvisionnement de carburant aéroportuaire de la CIAM dans Montréal-Est

[Consulter le mémoire d'APRS](#)

Le projet Énergie Est : un cumul de risques inacceptables

Mémoire présenté par *Alerte Pétrole Rive-Sud* au Bureau d'audiences publiques en environnement, dans le cadre de la consultation sur le projet Oléoduc Énergie Est

[Consulter le mémoire d'APRS](#)

Mémoire déposé par deux membres d'*Alerte Pétrole Rive-Sud* à la Commission de l'agriculture des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles (CAPERN) sur le projet de loi no 106 (Chapitre IV – Édiction de la Loi sur les hydrocarbures)

[Consulter le mémoire d'APRS](#)

Alerte Pétrole Rive-Sud a déposé un mémoire au Comité permanent du commerce international de la Chambre des communes dans le cadre de la consultation publique sur le Partenariat transpacifique (PTP)